

**CONSEIL — 195^e SESSION****Question 13 : Programmes des travaux du Conseil et de ses organes auxiliaires****RAPPORT 2011 SUR LES ACTIVITÉS DU BUREAU DE L’ÉVALUATION
ET DE LA VÉRIFICATION INTERNE (EAO)**

(Note présentée par le Secrétaire général)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En application du paragraphe 4, alinéa c), du dispositif de la Résolution A31-2 de l’Assemblée et de la note C-DEC 149/12, et conformément à la Charte du Bureau de l’évaluation et de la vérification interne (EAO), le Secrétaire général communique ci-joint au Conseil le rapport sur les activités menées en 2011 par l’EAO, ainsi que ses observations sur les rapports de vérification et d’évaluation finalisés au cours de l’exercice.

L’Appendice au rapport indique l’état de la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports précédents de l’EAO.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à tous les Objectifs stratégiques et à toutes les Stratégies d’exécution de soutien.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	C-DEC 149/12 Doc 9958 — <i>Résolutions de l’Assemblée en vigueur</i> (au 8 octobre 2010) A31-2 et A32-1 C-WP/13656

1. INTRODUCTION

1.1 Conformément à sa Charte, le Bureau de l'évaluation et de la vérification interne (EAO) est chargé d'effectuer des vérifications internes, des évaluations et des enquêtes, et d'en présenter les résultats, selon qu'il convient, au Secrétaire général et au Conseil.

1.2 Le présent rapport rend compte des activités de l'EAO en 2011 et fait part des observations du Secrétaire général sur les rapports de vérification interne et d'évaluation finalisés au cours de l'exercice. L'Appendice indique l'état de la mise en œuvre des recommandations formulées dans les projets de vérification interne et d'évaluation précédents de l'EAO. Le rapport porte sur les activités de l'EAO depuis son dernier rapport au Conseil (192^e session), soit de janvier 2011 à janvier 2012, et indique l'état de la mise en œuvre des recommandations à la fin de décembre 2011.

1.3 Au cours de 2011, l'EAO a disposé de ressources en personnel inférieures à ce qui était prévu en raison de la vacance inopinée du poste de chef, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011, période durant laquelle les services d'EAO étaient assurés par deux administrateurs au lieu de trois.

2. SURVOL DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE 2011

2.1 Le programme de travail de 2011 (C-WP/13656) comprenait les projets de vérification interne et d'évaluation ci-après :

- a) un audit de la mise en œuvre et du fonctionnement d'Agresso au bureau régional de Paris ;
- b) un audit de la sûreté des TI ;
- c) un audit du recrutement des consultants pour TCB ;
- d) un audit des contrôles internes dans le système de paie ;
- e) une évaluation de la gestion fondée sur les résultats ;
- f) une évaluation d'un échantillon de projets TCB régionaux.

2.2 Du programme de travail prévu, l'audit de la sûreté des TI a été achevé et celui concernant les consultants TCB a été en grande partie mené à bien. L'évaluation des projets TCB régionaux a aussi commencé. Les projets sélectionnés pour l'évaluation sont les Programmes de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité (COSCAP) car ils représentent le sous-groupe le plus homogène de projets régionaux de coopération technique et se retrouvent dans toutes les régions.

2.3 Les priorités ayant été recadrées, l'audit des contrôles internes dans le système de paie a été abandonné et remplacé par deux audits supplémentaires dans le programme de travail de 2011 : l'achèvement d'un audit de projets TCB en Somalie et un audit des services de traduction. De plus, une évaluation des déplacements en mission a été achevée en 2011, suite à la demande formulée par le Conseil à sa 187^e session (C-DEC 187/12).

2.4 L'audit de l'Agresso au bureau régional de Paris et les évaluations de la gestion fondée sur les résultats et des projets COSCAP de TCB ont été reportés au programme de travail de 2012 (C-WP/13771).

2.5 Diverses autres activités sont entreprises de manière continue, telles que l'appui accordé à l'ancien Groupe consultatif sur l'évaluation et les audits (AGEA) et au nouveau Comité consultatif sur l'évaluation et les audits (EAAC), la coordination des plans d'action pour mettre en œuvre les recommandations du Commissaire aux comptes, la coordination et la diffusion des rapports du Corps commun d'inspection (CCI), et le suivi de toutes les recommandations formulées par l'EAO, le Commissaire aux comptes et le CCI.

3. RAPPORTS DE L'EAO

3.1 Audit des projets TCB en Somalie

3.1.1 Un audit financier des projets de TCB portant sur la gestion de l'Administration intérimaire de l'aviation civile somalienne a été mené à bien. Il avait pour objectif de déterminer, sur la base d'un échantillonnage, si les transactions financières étaient enregistrées de façon exacte et conformément aux ententes concernant les projets et aux règles et règlements financiers pertinents, et d'examiner les méthodes de travail, procédures et contrôles internes financiers corrélatifs pour déterminer s'ils étaient adéquats et fonctionnaient de façon efficace.

3.1.2 L'audit a révélé que durant la période à l'étude, les données des documents comptables de ces projets TCB étaient exactes et que les contrôles internes et les procédures financières et administratives étaient bonnes en général et fonctionnaient efficacement, même si certaines améliorations ont été identifiées en vue de les renforcer encore.

3.1.3 Les recommandations clés concernaient notamment la nécessité de la part des diverses parties, y compris le PNUD, d'améliorer les arrangements en matière de supervision et d'obligation redditionnelle pour le projet, la nécessité d'élaborer un programme convenu et une stratégie d'activités visant à renforcer l'infrastructure de l'aviation civile et le système de supervision de la sécurité en Somalie, ainsi que la nécessité de s'attaquer à un certain nombre de problèmes importants de ressources humaines qui ont une incidence sur le projet.

Observations du Secrétaire général

3.1.4 Les conclusions contenues dans le présent rapport ont été acceptées et des mesures ont été prises pour mettre en œuvre pour les diverses recommandations. En particulier, des mesures ont été prises pour tenir des réunions périodiques du Comité directeur du projet, élaborer un plan d'investissement/de développement pour la Somalie, et examiner les arrangements contractuels et les barèmes de traitement des diverses catégories de personnel du projet.

3.2 Audit des services d'interprétation

3.2.1 Cet audit avait pour objectif d'examiner les ressources actuelles, les demandes de services de traduction et la production de ces services en vue d'établir les possibilités d'augmenter la productivité grâce à des méthodes de travail internes plus efficaces et/ou des arrangements d'externalisation plus efficaces.

3.2.2 Les constats et recommandations clés découlant de l'audit comprenaient notamment la nécessité :

- de parachever l'installation d'outils de traduction assistée par ordinateur à tous les postes de travail des traducteurs, dès que possible ;
- de mettre au point, en conjonction avec les directions et les bureaux concernés, un outil de planification des travaux approprié et complet pour la présentation des documents à traduire ;
- de saisir, d'analyser et de communiquer les données pertinentes concernant les activités et le rendement des services de traduction sur une base régulière ;
- d'examiner les besoins actuels de traduction en vue d'établir des priorités dans les ressources limitées des services de traduction et de trouver d'éventuels moyens de réduire la demande ;
- d'élaborer une méthodologie juste pour mesurer et évaluer la productivité des traducteurs ;
- d'examiner les pratiques de travail actuelles afin de cerner et d'éliminer les insuffisances et d'améliorer et rationaliser les procédures ;
- d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques, procédures et orientations prévues concernant l'externalisation et la gestion de la qualité.

Observations du Secrétaire général

3.2.3 La direction donne suite aux conclusions contenues dans le présent rapport. En particulier, des mesures sont prises pour acquérir et installer des outils de traduction assistée par ordinateur pour les traducteurs, mettre en œuvre les politiques et procédures concernant l'externalisation et la gestion de la qualité, et concevoir et mettre en œuvre un système d'« également » pour la présentation des documents à traduire, en 2012.

3.3 Audit de la sécurité, de la disponibilité et de la continuité des TI

3.3.1 Cet audit, qui a été réalisé par un consultant externe spécialisé en audit des TI, avait pour principaux objectifs d'examiner les capacités de l'OACI à garantir la disponibilité et la continuité des TI, de déterminer si l'organisation et les méthodes TI sont alignées sur les objectifs et besoins de l'Organisation, et d'établir si les mesures de disponibilité et de continuité des TI sont mises en œuvre et actualisées conformément aux pratiques directrices.

3.3.2 L'audit a eu pour conclusion principale que, bien qu'une analyse des incidences sur les activités de l'Organisation ait été lancée et qu'elle contienne certains éléments se rapportant à l'incidence d'une perte de système TI, d'autres données sont nécessaires pour s'assurer que des plans efficaces de rétablissement après catastrophe sont en place au cas où surviendrait une panne ou une interruption de service TI.

Observations du Secrétaire général

3.3.3 Le Secrétaire général prend note du rapport de l'auditeur, qui a été présenté en décembre 2011. Les conclusions du rapport sont évaluées et les recommandations sont prises en compte pour finaliser le Plan d'action du Secrétariat.

3.4

Évaluation des déplacements en mission

3.4.1 L'évaluation des déplacements en mission, demandée par le Conseil dans la note C-DEC 187/12, a permis d'examiner les mécanismes de sélection et d'approbation des déplacements en mission et de compte rendu sur les résultats des missions. Une évaluation a été réalisée de la pertinence des déplacements en mission par rapport aux objectifs de l'Organisation, et la mesure dans laquelle les comptes rendus après déplacement indiquaient dans quelle mesure ceux-ci avaient fait progresser la réalisation de la mission et des objectifs de l'OACI.

3.4.2 Les conclusions ont confirmé que les procédures pour l'approbation des missions sont généralement saines et que les missions sont choisies en se basant sur un processus établi de prises de décisions qui cadre avec les objectifs de l'Organisation. Bien que la qualité d'ensemble des comptes rendus de mission se soit améliorée depuis 2008, le rapport d'évaluation constatait qu'il fallait normaliser plus avant les comptes rendus fondés sur les performances en déplacement pour des missions. Un résumé des résultats de cette évaluation a été présenté séparément au Conseil, à sa 193^e session (C-WP/13720). Le rapport complet peut être consulté sur le site web du Conseil.

Observations du Secrétaire général

3.4.3 Les observations et le plan d'action concernant cette évaluation figurent dans le rapport complet, qui est affiché sur le site web du Conseil. Des instructions mises à jour ont depuis été publiées à l'intention des gestionnaires de haut rang en vue de progresser vers un système de compte rendu et de contrôle des déplacements en mission plus normalisé et fondé sur les performances.

4. ACTIVITÉS DE COORDINATION

4.1

Liaison avec le CCI

4.1.1 Étant chargé de la liaison avec le Corps commun d'inspection (CCI) des Nations Unies, l'EAO continue de coordonner les informations nécessaires fournies au CCI pour ses enquêtes, et de diffuser les rapports et les recommandations du CCI au sein de l'Organisation. En 2011, l'EAO a coordonné l'apport de renseignements émanant de l'OACI pour vingt-deux enquêtes du CCI à divers stades de mise en œuvre et a participé à un groupe d'essai pour évaluer une base de données en ligne actuellement développée par le CCI afin de suivre la mise en œuvre de ces recommandations. Cette base de données en ligne devrait être achevée en 2012. De plus, des notes de travail ont été présentées au Conseil résumant les recommandations et les plans d'action du Secrétariat suite aux rapports du CCI, ci-après :

- Profil environnemental des organismes des Nations Unies (C-WP/13702)
- Organisation des voyages au sein du système des Nations Unies (C-WP/13703)
- Sélection et conditions d'emploi des chefs de secrétariat au sein des organismes des Nations Unies (C-WP/13721)
- La déontologie dans le système des Nations Unies (C-WP/13745)
- Examen de la gestion globale des risques dans le système des Nations Unies – Cadre de référence (C-WP/13783)
- État de préparation des organismes des Nations Unies en vue de l'application des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) (C-WP/13784)

4.1.2 L'ÉAO a aussi présenté au Conseil des notes de travail sur l'état de la mise en œuvre des recommandations du CCI (C-WP/13785) et sur le rapport annuel du CCI pour 2010 et son programme de travail pour 2011 (C-WP/13782).

4.2 **Liaison avec le Commissaire aux comptes**

4.2.1 L'ÉAO a assuré la liaison avec le Commissaire aux comptes, en particulier en ce qui concerne les audits sur les performances. L'ÉAO est chargé de coordonner la préparation des plans d'action du Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations du Commissaire aux comptes, et assure le suivi en ce qui concerne la situation des recommandations en suspens avec les gestionnaires responsables de les mettre en œuvre. L'ÉAO présente chaque année au Conseil un rapport sur l'état de mise en œuvre des recommandations des Commissaires aux comptes (C-WP/13740).

4.2.2 L'ÉAO est aussi responsable de coordonner la préparation des plans d'action du Secrétariat qui sont achevés en réponse aux lettres à la direction que le Commissaire aux comptes adresse au Secrétaire général. Toutes les lettres à la direction et les plans d'action du Secrétariat correspondants peuvent être consultés sur le site web du Conseil.

5. **ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉAO**

5.1 L'état de la mise en œuvre des recommandations de l'ÉAO formulées en 2011 et les années précédentes est résumé en Appendice. Les rapports dont les recommandations ont été entièrement appliquées au cours des années précédentes ne sont pas cités. L'ÉAO contrôle la mise en œuvre des recommandations sur la base des dispositions prises par la direction à la suite des demandes qu'il leur adresse et des délibérations ultérieures. Par conséquent, l'état réel de la mise en œuvre de certaines des recommandations ne peut être pleinement vérifié tant qu'un audit de suivi n'a pas été entrepris. Des audits de suivi sont réalisés au besoin, selon les ressources disponibles. Il convient de noter que certaines recommandations ont un champ d'application très large et leur mise en œuvre intégrale pourrait prendre plusieurs années.

5.2 Comme il est indiqué dans le tableau ci-joint, un total de 65 recommandations d'audit interne et d'évaluation étaient en cours de mise en œuvre au 31 décembre 2011, contre 72 au 31 décembre 2010. La durée d'attente pour l'application des recommandations s'est améliorée par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2011, seules 16 des 65 recommandations en suspens dataient de plus de deux ans, contre 28 sur un total de 72 recommandations en suspens au 31 décembre 2010. Conformément aux instructions du Conseil, toutes les recommandations datant de plus de deux ans ont été examinées pour s'assurer qu'elles sont toujours justifiées. À cet égard, l'ÉAO a collaboré avec les services pertinents pour clore toute recommandation datant de plus de deux ans qui n'est plus justifiée et pour s'assurer que des plans d'action sont en place pour compléter les mesures qui demeurent en suspens.

APPENDICE

ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTS D'AUDIT INTERNE

Rapport finalisé Mois/année	Titre	Nombre total de recommandations	Mise en œuvre avant le 31/12/10	En cours de mise en œuvre au 31/12/10	Degré d'achèvement au 31/12/10	Mises en œuvre/closes en 2011	En cours de mise en œuvre au 31/12/11	Degré d'achèvement au 31/12/11	Degré d'achèvement des recommandations datant de plus de 2 ans
12/11	Audit de la sûreté, disponibilité et continuité des TI	10	N/A ¹	N/A ¹		-	10	-	N/A
12/11	Audit des services de traduction	22	N/A ¹	N/A ¹		-	22	-	N/A
4/11	Audit des projets TCB en Somalie	23	N/A ¹	N/A ¹		12	11	52 %	N/A
12/10	Audit des services d'interprétation	5	-	5	-	3	2	60 %	N/A
12/10	Audit de la Phase 1 d'Agcesso	20	17	3	85 %	2	1	95 %	N/A
10/10	Audit des achats des services extérieurs	24	16	8	67 %	8	- complété	100 %	N/A
6/9	Rapport sur le Fonds de génération de produits auxiliaires (ARGF)	16	9	7	56 %	4	3	81 %	19 %
2/9	Rapport sur l'évaluation des contrats du personnel	31	18	13	58 %	7	6	81 %	19 %
4/8	Rapport sur l'audit des téléphones cellulaires	7	6	1	86 %	-	1	86 %	14 %
1/8	Rapport sur l'audit du Fonds pour les installations de conférence et autres aménagements	15	12	3	80 %	1	2	87 %	13 %

¹ Rapport finalisé en 2011

Rapport finalisé Mois/année	Titre	Nombre total de recommandations	Mise en œuvre avant le 31/12/10	En cours de mise en œuvre au 31/12/10	Degré d'achèvement au 31/12/10	Mises en œuvre/closes en 2011	En cours de mise en œuvre au 31/12/11	Degré d'achèvement au 31/12/11	Degré d'achèvement des recommandations datant de plus de 2 ans
1/8	Rapport sur l'évaluation du Plan d'action sur la sûreté de l'aviation	27	19	8	70 %	8	- complété	100 %	-
6/7	Rapport sur l'évaluation des ventes de publications et des activités de marketing	33	26	7	79 %	6	1	97 %	3 %
12/6	Audit des états financiers du Commissariat de l'OACI pour les exercices achevés en 2004 et 2005	13	12	1	92 %	1	- complété	100 %	-
5/6	TCB – Suivi des recommandations du Commissaire aux comptes	12	7	5	58 %	3	2	83 %	17 %
2/6	Achat de radars	5	4	1	80 %	-	1	80 %	20 %
12/5	Audit des procédures/pratiques administratives à TCB	10	9	1	90 %	1	- complété	100 %	-
12/4	Rapport sur l'évaluation du recrutement du personnel des services généraux à l'OACI	4	3	1	75 %	1	- complété	100 %	-
		277	158	64	77 %²	57	62	73 %	9 %³

² Nombre total de recommandations mises en œuvre/closes au 31/12/10 (209) divisé par le nombre total de recommandations au 31/12/10 (273)

³ Nombre total de recommandations non achevées présentées dans les rapports datant de plus de 2 ans (16) divisé par le nombre total de recommandations dans des rapports datant de plus de 2 ans (173)

ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES DANS DES RAPPORTS D'ÉVALUATION

Rapport finalisé Mois/année	Titre	Nombre total de recommandations	Mise en œuvre avant le 31/12/10	En cours de mise en œuvre au 31/12/10	Degré d'achèvement au 31/12/10	Mises en œuvre/closes en 2011	En cours de mise en œuvre au 31/12/11	Degré d'achèvement au 31/12/11	Degré d'achèvement des recommandations datant de plus de 2 ans
6/11	Évaluation des déplacements en mission	3	N/A ¹	N/A ¹		1	2	33 %	N/A
12/10	Évaluation de l'USOAP	9	-	9	-	8	1	89 %	N/A
		12	-	9	-	9	3	75 %	

— FIN —